

Communiqué de presse

Paris, le 26 avril 2012

**OFFRE PUBLIQUE D'ÉCHANGE VISANT LES ACTIONS SILIC ET OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT
VISANT LES OBLIGATIONS A OPTION DE REMBOURSEMENT EN NUMÉRAIRE ET/OU EN
ACTIONS NOUVELLES ET/OU EXISTANTES SILIC (ORNANES)**

**TERMES DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ÉCHANGE VISANT LES ACTIONS SILIC ET DE L'OFFRE
PUBLIQUE D'ACHAT VISANT LES ORNANES SILIC :**

Pour l'offre publique d'échange :

5 actions Icade (coupon 2011 attaché) à émettre pour 4 actions Silic (coupon 2011 attaché)*

* les actions Silic portant jouissance au 1^{er} janvier 2012 seront échangées contre des actions Icade portant jouissance au 1^{er} janvier 2012. En conséquence, aucune de ces actions ne donnera droit au coupon 2011 de Silic ou d'Icade, selon le cas.

Pour l'offre publique d'achat :

126 euros pour une ORNANE

DUREE DE L'OFFRE :

25 jours de négociation

Le présent communiqué est établi et diffusé conformément aux dispositions de l'article 231-27 2° et 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'**AMF**).

En application de l'article L. 621-8 du Code monétaire et financier et de l'article 231-23 de son règlement général, l'**AMF** a, en application de sa décision de conformité, apposé le visa n° 12-179 en date du 24 avril 2012 sur la note d'information d'Icade relative à l'offre publique d'Icade sur Silic (l'**Offre**) composée d'une offre publique d'échange sur les actions Silic et d'une offre publique d'achat sur les ORNANES Silic.

La note d'information précitée est disponible sur les sites internet de l'**AMF** (www.amf-france.org) et d'Icade (www.icade.fr). Des exemplaires de la note d'information peuvent également être obtenus sans frais sur simple demande aux adresses indiquées ci-après.

Le document présentant les caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables d'Icade, ainsi que l'actualisation du document de référence d'Icade, déposés auprès de l'**AMF** le 25 avril 2012 et diffusés le 26 avril 2012, sont disponibles sur les sites internet de l'**AMF** (www.amf-france.org) et d'Icade (www.icade.fr). Des exemplaires de ces documents peuvent être obtenus sans frais aux adresses indiquées ci-après :

Icade
35, rue de la Gare
75019 Paris

BNP Paribas
4, rue d'Antin
75002 Paris

**Crédit Agricole Corporate and
Investment Bank**
9 quai du Président Paul Doumer
92920 Paris La Défense Cedex

Icade attire l'attention des actionnaires de Silic sur les facteurs de risques décrits dans le document de référence 2011 d'Icade déposé auprès de l'AMF le 13 mars 2012 sous le numéro D.12-0150 et sur l'information figurant dans l'actualisation du document de référence d'Icade déposée auprès de l'AMF sous le numéro D.12-0150-A01.

Le présent communiqué ne constitue pas et ne doit pas être regardé comme une offre d'acquisition de titres Silic par Icade.

L'accès à la note d'information et à tout document relatif à l'Offre ainsi que la participation à l'Offre peuvent faire l'objet de restrictions légales dans certaines juridictions. L'Offre est faite exclusivement en France et ne s'adresse pas à des personnes soumises, directement ou indirectement, à de telles restrictions. Elle ne pourra en aucune façon faire l'objet d'une acceptation depuis un pays dans lequel l'Offre fait l'objet de restrictions. Le non respect des restrictions légales est susceptible de constituer une violation des lois et règlements en matière boursière dans certaines juridictions. Icade décline toute responsabilité en cas de violation par toute personne des restrictions légales applicables.

Il est vivement recommandé aux actionnaires et autres investisseurs de prendre connaissance des documents relatifs à l'Offre avant de prendre une quelconque décision relative à l'Offre.

Contacts :

Nathalie Palladitcheff
Membre du comité exécutif, en charge des finances, du
juridique, de l'informatique et du pôle Services à
l'immobilier
+33 (0)1 41 57 70 12
nathalie.palladitcheff@icade.fr

Nicolas Dutreuil
Directeur du corporate et des financements, en charge
des relations investisseurs
+33 (0) 1 41 57 71 50
nicolas.dutreuil@icade.fr